



PROFIT WARNING : perspectives financières à modifier

La société TASLIF avait annoncé des prévisions de résultats positifs en 2010.

Or selon les comptes semestriels consolidés publiés, et les réalisations à ce jour, la société estime que ce résultat prévisionnel ne sera pas atteint.

TASLIF va donc soumettre au prochain conseil d'administration, des comptes comportant une dotation nette aux provisions pour créances en souffrances plus importante que prévue. Cette situation est née essentiellement de l'événement qu'a connu SALAF et publié en mars 2010. Signalons que la justice a rendu son verdict dans cette affaire en 1ère instance en faveur de SALAF le 12/10/2010.

En se conformant aux règles de provisionnement exigées par Bank Al Maghrib dans de pareils cas et en attendant le jugement définitif, le Résultat Net à fin 2010 serait déficitaire.

Rappelons que la fusion absorption de SALAF a été réalisée en septembre 2010 ainsi que la refonte du système d'information, l'ouverture de nouvelles agences et le démarrage de la synergie avec le réseau CNIASAADA.

A la suite de tout ce qui précède, la société a adopté un nouvel organigramme permettant d'accompagner la mise en place d'un système efficace de contrôle interne et de gestion des risques.

TASLIF a tenu à informer le public de ce changement par rapport aux prévisions financières avant même l'arrêté des comptes 2010.

Elle en tiendra compte dans l'élaboration du Business Plan futur.

Malgré une année 2010 difficile, TASLIF a respecté scrupuleusement ses engagements vis-à-vis de tous les bailleurs de fonds qui ont continués à financer son activité normalement.

A l'avenir, TASLIF poursuivra son développement en toute confiance avec le soutien de ses actionnaires, investisseurs et banquiers, la fidélité de ses partenaires et la compétence de son personnel.

TASLIF

X Les Echos 05/01/11